

personnalités les plus éminentes de Francfort ne désapprouveraient pas le départ des députés luxembourgeois mais qu'elles déplorent l'existence des réserves entourant leur mandat et troublant l'harmonie de l'assemblée. « Je voudrais un peu voir N. Metz et Ch(arles) ici », finit la lettre. (26)

Au cours de la discussion de l'amendement de Norbert Metz à l'article 1^{er} de la Constitution, affirmant l'indépendance du pays à l'égard de la Confédération Germanique tout en réitérant les réserves imposées aux députés luxembourgeois au Parlement de Francfort, Charles Metz prononça des paroles qui, comme nous avons déjà eu l'occasion de le relever dans les biographies de Th. G. I. de la Fontaine et de Ch. Munchen, doivent être lues dans leur intégralité pour ne pas prêter à équivoque.

Aux objections, notamment de Mathias Simons, Charles Metz répondit :

« Tous nous sommes d'accord de persévérer dans nos réserves ; il me semble donc bien étonnant que nous manquions l'occasion pour les exprimer ici.

« On nous a souvent reproché d'être Belges, d'être Anti-Allemands. Erreur partout !

« Nous ne sommes pas Belges ! Mais pouvons-nous entièrement oublier, et sans ingratitude, que nous avons eu pendant 4 siècles ... une communauté d'existence et d'intérêts, avec la Belgique ? C'est avec elle que nous avons joui des premières libertés, c'est avec elle que nous sommes plus tard entrés dans la vie constitutionnelle, c'est avec elle que récemment nous avons passé les dix années les plus prospères que le Luxembourg verra de longtemps *), c'est encore à elle que nous empruntons notre Constitution.

« Nous ne sommes pas Anti-Allemands ! Nous pouvions craindre autrefois pour nos mœurs et nos institutions, le contact d'un pays qui était le symbole du despotisme ; mais, aujourd'hui, qui voudrait ne pas tendre la main à un peuple libre comme nous, dont l'ardeur de liberté effraie peut-être, nous qui ne désirons rien de plus que ce que nous créons en ce moment.

« Nous sommes unis à l'Allemagne, non parce que les traités de 1815 et 1839 nous y obligent, car je suis du nombre de ceux qui les regardent comme nuls ; les droits des peuples ont repris leur empire, et jamais je ne reconnaitrai, comme Luxembourgeois, que le traité qui a morcelé le pays, soit obligatoire. Nous sommes donc Allemands, non parce que nous y sommes contraints, mais parce que telle est notre volonté, parce que notre position géographique nous y engage ; espérons que nos intérêts matériels, qui souffrent aujourd'hui de l'union, s'amélioreront plus tard.

*) Au moment où Charles Metz prononçait ces paroles on était en pleine crise.